

LA
Semaine Commerciale

7 SAULT-AU-MATELOT Téléphone 744.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$2.00

Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de refus d'abonnement,—il en sera de même des avis de changement d'adresse,—ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du Journal, par écrit ou autrement.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c la ligne

ins. ritons subséquentes..... 8c.

MESURE AGATE

Atelier Typographique

DE

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Attention et promptitude

CARACTERES NEUFS ET VARIÉS,

PRESSES MODERNES

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité : Papeterie imprimée pour Beurrieres et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 233.

Téléphone 744.

AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse collé sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON

NUMEROS DEMANDÉS

Ceux qui ne collectionnent pas la "Semaine Commerciale" nous obligeraient beaucoup en nous laissant avoir les numéros suivants qui manquent à notre 2nd volume :

No. 10 19 avril 1895

" 23 19 juillet "

" 25 2 août "

QUÉBEC, VENDREDI, 16 AOÛT 1895

UN AN

Notre modeste publication entre aujourd'hui dans sa deuxième année. Un an ! ce n'est pas vieux, mais nous pouvons dire, sans vantardise, que la *Semaine Commerciale* a déjà depuis longtemps rejeté les langes de l'enfance pour prendre sa place à côté de ses ambitieux aînés.

Nous avons entrepris de prouver, s'il y a place, dans le district de Québec, pour un bon organe de commerce et nous espérons y réussir, pour peu que les gens d'affaires continuent à nous appuyer. L'un d'eux, un des plus riches industriels de Québec nous disait hier : "Votre tâche est rude, mais vous arriverez à coup sûr, parce que vous vous en tenez à

vos affaires et que vous la suivez de près, mettant ainsi en pratique les saines doctrines commerciales que vous prêchez." Notre ami a raison. *we mean business*, comme disent les Anglais dans leur âpre laconisme. Notre entreprise ne se borne pas à une vulgaire exploitation d'imprimerie; nous poursuivons un but plus élevé: préconiser, propager les bons principes d'économie jusqu'ici réservés au petit nombre, mettre à la portée du petit commerce, de l'industrie secondaire, les informations qui étaient jusqu'ici une sorte de monopole pour les onrichis, faire violence à la discrétion et à la modestie qui tenaient jusqu'ici nos institutions locales dans l'ombre; prôner, proclamer les ressources particulières à Québec; semer des idées nouvelles sans relâche et sans découragement, dussent-elles ne germer que longtemps après-nous: voilà en peu de mots nos aspirations. A tous ceux qui les partagent de nous donner un coup d'épaulé.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

En compte avec

LA CITE DE QUÉBEC

Dépenses faites par la ville pour réduire les risques d'incendie de..... 500/0
P. étendu réduction de tarif par les compagnies d'assurance..... 300/0
Balance due par les Compagnies aux citoyens de Québec..... 500/0
Et davantage à St-Sauveur, qui est encore traité par les compagnies comme village de dixième ordre.

×

Les consommateurs de gaz de Québec sont cordialement invités à passer aux bureaux de la compagnie le 20 de ce mois pour payer \$1.25 et \$1.75 ce qui se vend à Montréal \$1 et \$1.20.

×

La rue St Paul, au Palais, a été élargie, macadamisée, que c'est merveille de voir cela. Cette partie de la ville s'est singulièrement améliorée depuis un certain temps.

Il ne reste plus au Conseil-de-Ville qu'un petit frais pour compléter son œuvre. Il existe, au détour de la rue St-André, près de la fabrique Lesurrier, un enclos avancé qui forme pointe et masque la rue St-André. Il suffirait d'exproprier quelques pieds de terrain vacant pour transformer complètement la perspective.

×

M Hadrill, secrétaire de la "Canadian Fire Underwriters' Association", est venu en ville ces jours-ci, accompagné d'un inspecteur d'assurances.

On croit que son voyage avait trait à la prochaine revision des risques à Québec.

Il est temps que l'Association amende son tarif. Sinon, nous indiquerons aux propriétaires d'excellents moyens de se dispenser de ses services. Le "combine"

des Assureurs est moins indispensable qu'il ne le croit

×

Nous détachons de notre responsabilité la petite lettre réconfortante que voici :

Fraserville, 6 août 1895.

MM. BARTHE & THOMPSON

La Semaine Commerciale

Messieurs,

S. v. p. trouver dans la présente un mandat postal de \$2 pour abonnement. Recevez mes félicitations pour la peine que vous vous donnez pour pousser votre journal à la place qu'il doit avoir et qu'il occupe avec tant d'avantage dans le commerce et l'industrie.

En vous souhaitant tout le succès que mérite votre courage, je demeure

Votre très humble etc.,

NAP. DION.

×

Ceux qui sont restés à la ville ont été ne l'ont pas regretté. La saison a été jusqu'ici remarquablement fraîche, à l'exception d'une semaine de fortes chaleurs en juillet et de quelques journées un peu émollientes en juin.

De fait, beaucoup se demandent à quoi bon sortir de Québec. La vieille capitale n'est-elle pas elle-même un véritable "summer resort" ? Avec des arbres ça et là, un omnibus électrique, un parc comme le maire Parent veut en faire un, quelques amusements de plus que les parties de crosse du samedi qui, du reste, commencent à devenir par trop sanglantes, et surtout avec un peu plus de musique, que trouverait-on à envier aux villes-d'eaux en vogue ? Les bains ? Mais n'y a-t-il pas quelque bonne place accessible en tramway pour un grand natatorium où les baigneurs pourraient prendre leurs ébats ?

A propos, un petit conseil : quand il pleut le samedi soir, pourquoi la musique militaire ne remet-elle pas ses aubades de la Terrasse à la première belle soirée suivante ?

— : o o o : —

LA QUESTION DES MAITRES DE POSTE

Nous avons adressé à un certain nombre de nos confrères les trois questions suivantes :

1o. Les maîtres de poste qui sont maintenant obligés de vous prévenir, sous leur signature et leur responsabilité personnelle, des refus d'abonnement, ne devraient-ils pas logiquement être chargés de vous informer des acceptations d'abonnements ?

2o. Le ministère des Postes, qui fournit actuellement des formules spéciales aux maîtres de poste pour les refus, ne devraient-ils pas logiquement leur en fournir pour les acceptations ?